

L'Action des associations :

- Préservation de l'emprise de la voie ferrée Laval Mayenne : un acquis considérable pour l'avenir, espérons!
- Proposition d'une solution alternative et moins coûteuse qui permettait de dévier Mayenne ET Moulay dès 2007



Une gestation très longue ...

- Début des années 1970** : 1^{ère} ébauche du tracé Est actuel, après l'abandon de la rocade Nord (N.12)
- 1976** : « Un projet qui prend forme » titre le CDM qui précise qu'il "ne verra le jour que dans une dizaine d'années". C'était à l'Est et au Nord le même tracé que celui qui démarre ... 30 ans plus tard.
- 1991** statut de route express accordé par le Ministère des Transports
- 1994** travaux "imminents" annoncés par la presse mais qui titre en **1995** "ça bloque sur les échangeurs"
- 1998** Août : avis négatif des commissaires enquêteurs qui demandent une vraie comparaison des différentes solutions
- 1998** Octobre : naissance de Tracés, qui plaide pour un vrai contournement Ouest de Mayenne
- 1998** la municipalité de Mayenne réaffirme, par rapport à cette déviation, qu'elle "ne versera pas un sou pour une route nationale"
- 1999** Février le ministère des transports refuse le dossier présenté par la préfète qui voulait passer outre l'avis des enquêteurs et relance les études
- 2000** Mars : après 4 mois de concertation, le Préfet retient cette déviation par l'Est de la N. 162 : Les Mayennais participeront au financement pour plus de 4.500.000 € dans un premier temps
- 2000** déc. : enquête publique, avis positif assorti de la recommandation de préserver la voie ferrée, une demande des associations.
- 2002** Juin : décret signé par le 1^{er} ministre presque 18 mois après la fin de l'enquête : retard dû à un pb. juridique avec la déviation de Martigné, incluse dans le dossier de Mayenne
- 2004** : travaux retardés pour cause de manque de crédit
- 2006** : début de la 1^{ère} tranche de la route d'Aron à La Motte
- ???? Fin pour la N. 162, début pour la N. 12 ?

Faciliter La mobilité de tous ! un vrai enjeu de territoire et de société :

La question de la diversité de l'offre de transport revêt un enjeu pour l'attractivité de notre territoire, notamment vis à vis des jeunes, des personnes âgées ou pour l'accueil de nouveaux habitants. Dans cette perspective, celle d'un développement plus durable et d'un renchérissement du pétrole, **il faut Augmenter l'offre de transports en commun** pour proposer à tout habitant une vraie alternative à la voiture.

C'est dans ce sens, et forte de son expérience, que L'association Tracés, agréée depuis 2004 par le Préfet, souhaite continuer à agir pour un urbanisme et des transports plus proches des besoins réels des citoyens et plus soucieux des préoccupations environnementales : bus, trains, vélo



✂ Visitez le site : mobilite53.com

Pour soutenir ces actions, BULLETIN D'ADHESION :

NOM _____ Prénom _____

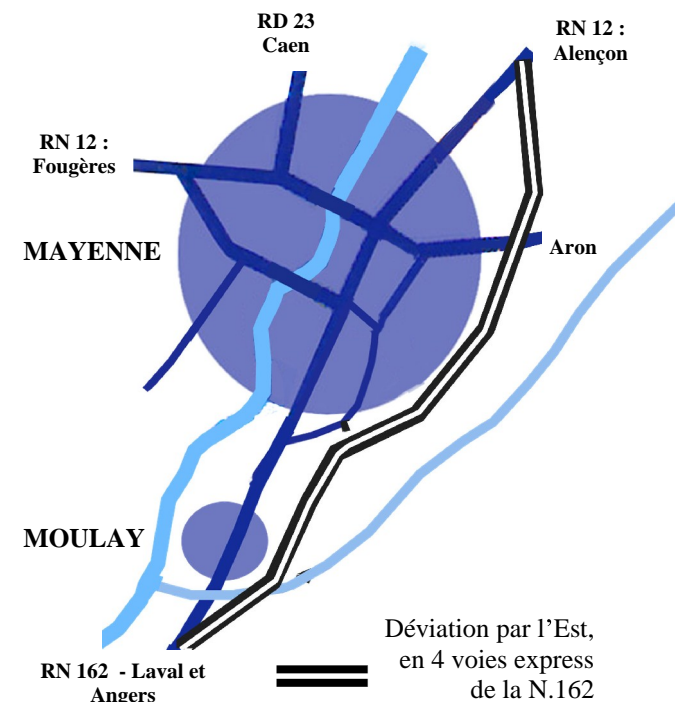
Rue : _____

CP : Ville : _____

Mail : _____ @ _____

Association T.R.A.C.É.S - 3, rés. du champ de l'aire - 53100 Mayenne
Adhésion annuelle : 3 € par chèque, Courriel : mobilite53@wanadoo.fr

DEVIATION MAYENNE-MOULAY



Pourquoi ce projet doit-il évoluer ?

L'association Tracés* a défendu le projet d'un vrai contournement par l'Ouest de Mayenne : il permettait de capter tous les trafics. En effet, la déviation Est, en zone périurbaine, dont les travaux viennent de démarrer, ne captera que les trafics Nord-Sud. Elle va pourtant s'avérer très coûteuse. C'était nos principaux griefs contre ce projet. Nous allons continuer à être force de proposition dans ce dossier ...

* Tracés association agréée par le Préfet depuis 2004 et adhérente de la FNAUT (Féd. Nationale des associations d'usagers des transports)

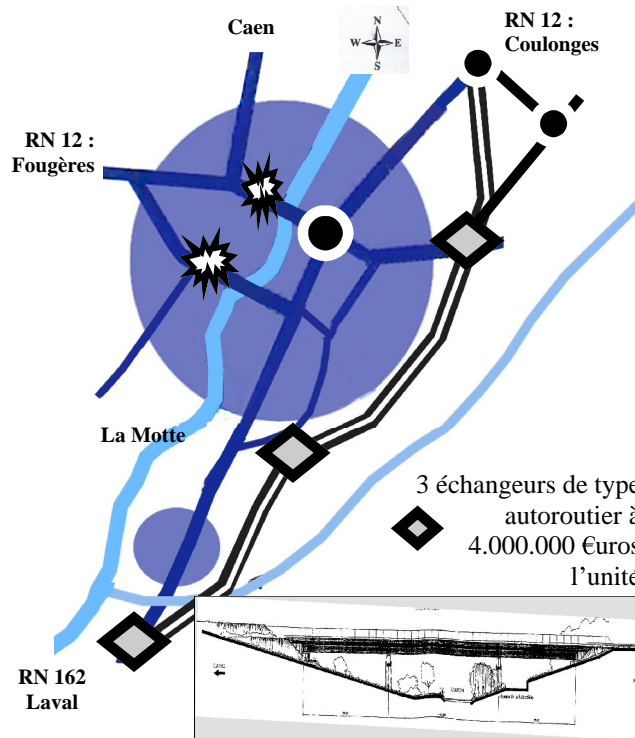
La déviation Est : une 4 voies avec 10 ponts et échangeurs en 11 Km.



Le carrefour Mallécot relativement fluide depuis 2002

Si c'est plus fluide à Mallécot, ça bouchonne de plus en plus, d'Est en Ouest, sur la RN 12, **rue A. De Loré notamment et Bd de l'Europe** (viaduc).

Quelle(s) améliorations va apporter la déviation Est à ces difficultés importantes dans le sens Est-Ouest à Mayenne ?



Viaduc routier 4 voies sur l'Aron
Estimé initialement à 8.000.000. Euros en 1999.

Amaigrir ce projet

3 Questions :

1° Est-il nécessaire de réaliser ces 3 échangeurs de type autoroutier alors que sur la rocade de Laval, et surtout au carrefour Mallécot **les giratoires font parfaitement l'affaire** avec beaucoup plus de trafic ? 10.000.000 Euros d'économie sont possibles ici soit l'investissement de la remise en service d'un train Laval-Mayenne.

2° Au nord de la route d'Aron, la route actuelle de Villaines (refaite depuis peu) puis celle vers Coulonges ne constituent-elles pas déjà **une continuation pertinente de la déviation** ? Faut-il encore les doubler par cette nouvelle 4 voies ?

3° Le Viaduc sur l'Aron : doit-il se faire en 4 voies ? Ne devrait-on pas anticiper le fait qu'un pont apparaît déjà nécessaire sur La Mayenne, mais cette fois au sud-ouest ?



Plus de 20.000.000 Euros d'économie peuvent être dégagés pour d'autres projets sans affecter la fonction principale de cette déviation

... efficacité réduite ...

... projet surdimensionné ...

=>... facture à diminuer...

Désengorger la rue A. de Loré et le Bd de l'Europe :

Un vrai contournement Ouest aurait résolu tous ces problèmes de trafic (Est comme Ouest) avec, au final, 5 Km de moins de route, donc un coût beaucoup plus faible. Le choix de dévier à l'Est nécessite donc d'envisager une nouvelle déviation de la N. 12 à l'Ouest. Évitions de tomber à nouveau dans la surenchère : une 4 voies ne se justifie absolument pas, compte tenu du trafic moyen de 5.000 véhicules par jours sur cet axe de la N.12.

... Dévier aussi la N. 12,

Qui finance, qui financera ?

- 1 ère tranche : 1/3 État, 1/3 Région et 1/3 pour les mayennais dont 15% soit déjà plus de 2.000.000 Euros pour le Pays de Mayenne.
- 2é et 3é tranche : plus de 40.000.000 Euros reste à financer, dont la répartition n'est pas encore déterminée ?
- Déviation Nord-Ouest, : le peu d'intérêt manifesté par l'État pour la N.12 laisse présager une participation financière conséquente des mayennais pour espérer, un jour, voir engagée cette déviation N.12 est-ouest

... Répartir les financements ...

Ne laisser personne sur le bord de la route :

Sortons des schémas passés et arrêtons de considérer que le développement d'un territoire et le bonheur de sa population passent systématiquement par des 4 voies toujours plus conséquentes. Des études de l'INSEE, le parc Pégase à Vaiges, démontrent le contraire ! Dévions les agglomérations pour la tranquillité des riverains, mais, à une époque de raréfaction des crédits publics, faisons preuve de plus de prospective et Intéressons-nous aussi aux besoins et difficultés de mobilité de tous les habitants de notre territoire : jeunes et personnes âgées notamment !

... Faciliter la mobilité de tous ...